

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Compagnie d'assurance générale RBC (nom utilisé au Québec par RBC General Insurance Company)

Avis de modification de permis – Changement de nom

Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 13 juillet 2016, le permis d'assureur de la Compagnie d'assurance générale RBC (nom utilisé au Québec par RBC General Insurance Company) aux seules fins d'y substituer son nom pour celui de Aviva, Compagnie d'Assurance Générale (nom utilisé au Québec par Aviva General Insurance Company).

L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance contre la maladie ou les accidents
- Assurance automobile
- Assurance de biens
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité

Le fondé de pouvoir au Québec est madame Nancy Ruel dont l'établissement d'affaires est situé au 1, Place Ville-Marie, 9e étage, Aile nord, Montréal (Québec) H3C 3A9.

Le siège de l'assureur est situé au 6880 Financial Drive, West Tower, Mississauga (Ontario) L5N 7Y5.

Fait le 13 juillet 2016

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.